

# zoom

N° 21 Décembre 2004

Rue Enning 1  
1003 Lausanne  
Tél. + fax: 021 323 6058  
www.infoset.ch/inst/relier  
e-mail: relier@relais.ch

## A propos de toxicomanie en région lausannoise et dans le canton de Vaud

parole à... agenda zoom sur le net infos réseau

**C**ette année, célébrer nos 10 ans a été l'occasion de nous questionner sur l'évolution du champ des toxicodépendances.

En 1994, l'Association du Relais crée une nouvelle structure, Rel'ier, dont l'objectif est de renforcer et de développer le réseau de l'agglomération lausannoise. Les domaines d'interventions privilégiés sont de plusieurs natures et se déclinent sous différentes formes comme, favoriser l'échange entre professionnels de divers secteurs (social, sanitaire, répression); ou encore accompagner les collectivités publiques pour trouver des réponses communautaires aux problèmes découlant de la consommation de produits stupéfiants comme l'exclusion sociale.

Dès sa création, Rel'ier est parrainé par les communes de Lausanne, Renens et Pully; le financement des deux premières années sera assuré par l'OFSP (aide au démarrage de projet). Dès 1997, Lausanne-Région (précédemment la Corel) prendra la relève. Depuis 2000, un financement du SPAS a permis de développer des actions de coordination et de concertation au niveau cantonal.

En 10 ans, les activités de Rel'ier se sont spécialisées. Nous distin-

### Rel'ier: 10 ans!



guons différentes phases dans le développement de nos actions. La première, 1994-1996, a consisté à permettre aux différents acteurs actifs dans le champ de la dépendance de mieux s'identifier et de développer des collaborations. Parallèlement, le **Répertoire pour un réseau vaudois – L'aide aux toxicomanes**, édité par Rel'ier (voir site), a permis de recenser et de mettre en évidence les ressources du canton. La seconde phase, 1997-1999, de par l'élargissement de notre champ d'action, a contribué au développement du réseau. Quant à la troisième phase dès 2000, elle se

caractérise principalement par le développement d'actions de coordination des acteurs concernés par les toxicodépendances aussi bien dans l'agglomération lausannoise que dans le canton.

*Et la suite?* Le contexte socio-économique actuel est en pleine mutation: les restrictions budgétaires, les restructurations des services, le développement du controlling par l'arrivée des systèmes qualité, tous ces éléments vont contribuer à façonner le paysage social actuel. Les conséquences de ces modifications sont difficiles à anticiper et entraîneront pour nous, comme pour les autres acteurs, des adaptations et des réajustements. Pour illustrer une partie de nos activités et partager nos préoccupations, nous présentons dans ce *Zoom* deux points de vue, d'une part, une genèse de la mise en place et du développement du dispositif vaudois et, d'autre part, nos réflexions quant à l'évolution des problématiques actuelles et l'émergence de nouveaux défis.

### Axes d'intervention de Rel'ier

- Appui à projets – Conseil/orientation – Expertise
- Coordination
- Conceptualisation et actions de formation
- Documentation – Information

Pour en savoir plus, visitez notre site [www.infoset.ch/inst/relier](http://www.infoset.ch/inst/relier)

**L**a politique suisse en matière de drogue est fondée sur la convention de La Haye (1912) qui établit la prohibition des stupéfiants destinés à un usage autre que médical. Basée sur ce principe, la politique suisse mise en place au milieu des années 80 propose trois axes d'intervention: *répression* du trafic et de la consommation, *prévention* et *thérapie* axée sur l'abstinence.

Dès le début des années 90, l'émergence de la problématique du SIDA liée à l'augmentation du nombre de consommateurs de drogues a bousculé les représentations des uns et des autres. L'apparition de scènes ouvertes dans les grandes villes a rendu la misère des toxicomanes visible et a permis de comprendre que les offres de traitement n'atteignaient pas toutes les personnes toxicodépendantes. Diverses commissions ont alors établi de nouvelles recommandations et un quatrième axe, destiné à cette partie de la population, a été développé: *l'aide à la survie et la réduction des risques* dans le but de réduire les dommages sanitaires et sociaux dus à la consommation de drogues et de maintenir et préserver l'état de santé et l'intégration sociale des personnes pendant leur phase de consommation. L'application de la politique fédérale étant de la compétence des cantons et des communes, sa mise en place s'est déroulée de manière différente selon les décisions politiques de chacun d'entre eux.

Dans le canton de Vaud, c'est à partir de 1993 que le Conseil d'Etat relève que la politique cantonale doit également être orientée vers les personnes dépendantes et que, tout en maintenant l'abstinence comme objectif principal, seule une palette d'offres différenciées et complémentaires apportent des réponses à cette problématique. En 1994, en complément aux deux institutions existantes *Le Levant* et *Le Relais*, le Conseil d'Etat recommande l'ouverture d'un lieu de sevrage, *La Calypso* à Cery, et la création

d'une structure d'accueil et d'orientation, le *Centre St Martin* à Lausanne.

A partir de 1995, le Conseil d'Etat développe sa politique sur la base des orientations définies par la Commission cantonale pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (CCPLT). Dès 1996, le canton confie l'évaluation du dispositif, ainsi que l'analyse de l'évolution de la situation de la toxicodépendance à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP). Un rapport, pouvant être consulté sur [www.iumsp.ch](http://www.iumsp.ch), est publié chaque deux ans. C'est sur la base des recommandations établies par cet institut que sont développés les axes de la politique vaudoise rendus publics par le Conseil d'Etat à fin 96. Parallèlement, les médecins sont encouragés à suivre et à traiter des personnes toxicodépendantes à leur cabinet.

Un dispositif spécialisé (voir Répertoire site Rel'ier) va se mettre en place à travers l'ouverture de centres de traitements et de centres d'accueil et d'orientation. Il permettra désormais de développer des prestations différenciées, soit *sevrage*, *traitement*, mais également *accueil* dans des centres destinés aux

maladies infectieuses, l'IUMSP signalant que le nombre de toxicomanes séropositifs vaudois est supérieur à la moyenne nationale (contaminations dues au partage des seringues).

En réponse à cette problématique, la ville de Lausanne concrétise le projet d'une remise organisée de matériel d'injection à Lausanne. Le Conseil d'Etat, puis le Médecin cantonal vont en édicter les principes de base, soit vente libre de seringues en pharmacie et distribution gratuite. Le retour du matériel usagé doit être encouragé, mais il n'est pas une condition imposée. Puis, dès 1997, l'ouverture de lieux d'accueil dans le canton permet de développer ce type d'offre. A préciser que la consommation de drogues n'est pas autorisée dans ces lieux.

En 2001, le Service de la santé publique et Rel'ier, après avoir rédigé un rapport: *Concept cantonal de remise de matériel d'injection stérile pour les personnes toxicodépendantes*, reçoivent mandat du canton pour la mise en place d'une nouvelle politique avalisée par le Conseil d'Etat cherchant un juste équilibre entre logiques de santé publique et de sécurité pu-

## Politique vaudoise en matière de toxicodépendance

personnes qui ne sont pas encore prêtes à être abstinentes. Ces lieux d'accueil offrant des prestations telles que, repas, accompagnement, soutien, aide administrative et orientation vers le réseau socio-sanitaire, permettent de maintenir un lien avec cette population afin qu'elle ne se marginalise pas davantage tout en réduisant les risques de nuisance pour la population générale. Cette nouvelle politique a permis de répondre aux problématiques de la toxicodépendance tout en tenant compte de l'évolution des questions de prévention des

blique. Elle a pour but d'éviter la transmission des maladies (sida et hépatites) et de prévenir la dégradation physique des personnes s'injectant des drogues tout en diminuant les risques de trouver des seringues usagées sur la voie publique. L'échange du matériel «n+2» devient dès lors la règle. Dans une logique de prévention, la personne recevra ainsi toujours au moins 2 seringues.

Ce projet fait l'objet d'un financement cantonal et le suivi statistique est confié à l'IUMSP.

Une coordination cantonale des

intervenants, menée par le Service de la santé publique et Rel'ier, permet de régler les questions en cours. Une formation spécifique est obligatoire pour les professionnels participant à l'échange de ce matériel.

A ce jour, douze lieux sont intégrés à ce réseau (voir Répertoire site Rel'ier), chapitre «matériel d'injection»). Toutes les régions du canton n'étant pas couvertes, ce programme doit encore être développé, comme par exemple, par l'intermédiaire des pharmacies.

Ces trois premières années de mise en œuvre nous permettent d'affirmer, statistiques à l'appui, que le fait de remettre gratuitement du matériel n'augmente pas le nombre de personnes injectant des drogues. Contrairement aux craintes de certains, nous assistons à une diminution du nombre de seringues remises.

## Evolution des problématiques et perspectives futures

L'évolution des consommations de drogues légales et illégales, nous confronte à de nouveaux défis. Nous assistons à une transition entre une consommation de drogues revendiquant un caractère de révolte (à l'exemple des hippies) à une consommation ayant fonction d'adaptation aux contraintes quotidiennes, comme l'utilisation de stimulants en vue de répondre aux exigences du monde actuel et du monde professionnel en particulier. Durant ces dix dernières années, de nouveaux produits (ecstasy, amphétamines, GHB et autres drogues de synthèse) ont fait leur apparition sur le marché des drogues illégales.

Aujourd'hui, nous constatons :

- La précocité des expérimentations et l'augmentation significative des consommations de tabac, d'alcool et de cannabis chez les adolescents
- Une multiplication des états d'ivresse associée à une banalisation de la culture de la «défonce»

- Une accessibilité accrue aux produits
- Un changement dans les comportements de consommation des filles qui sont en passe de rejoindre les garçons en ce qui concerne le recours aux psychotropes y compris alcool et tabac
- Le développement de la polyconsommation, c'est-à-dire la consommation concomitante de différentes substances, mélange cannabis et alcool par exemple, ou le recours indifférencié à une substance en fonction de sa disponibilité. Ce qui compte, c'est surtout la défonce.

Dans une société qui fait l'apologie du bonheur, de la séduction, de la fête et du loisir, les psychostimulants sont envisagés comme une réponse parfaite pour s'approprier et s'approcher de cet idéal, se donner la pêche, danser jusqu'au bout de la nuit.

Consommer des drogues de synthèse, c'est se donner l'illusion de la maîtrise absolue de son environnement en ayant l'impression de ne rien faire de plus dangereux que d'avalier une pilule. On est loin ici de l'image du toxicomane injecteur, et les adeptes de ces substances sous-estiment les risques inhérents à leurs consommations.

Si on assiste à une augmentation des consommations en lien avec la culture de la fête, il faut aussi pouvoir prendre en compte celles qui sont imputables aux modes de vie et aux exigences du monde professionnel, les substances qui permettent d'être fonctionnel et de répondre aux attentes sociales. Des antidépresseurs en passant par les anxiolytiques, les firmes pharmaceutiques ont développé une gamme impressionnante de différents produits qui permettent bien sûr une réponse thérapeutique au mal de vivre, mais qui engendrent parfois aussi une véritable dépendance. Nous vivons dans une société où la chimie et le recours aux diverses substances qui aident à vivre font partie intégrante de notre environnement. On distille de façon pernicieuse l'idée que

pour chaque «petit bobo» de l'existence, il existe une substance miracle.

Société du paradoxe qui, à la fois se veut «hyper» sécuritaire et tente de se prémunir contre tous les risques et qui, dans le même temps, fait l'apologie des produits comme le tabac et l'alcool, et plus généralement, vante et glorifie les comportements à risques. Il suffit pour s'en convaincre de simplement prendre le temps d'analyser les multiples messages publicitaires auxquels nous sommes soumis en permanence.

Diktat de la société, il faut être beau, belle, performant-e, intelligent-e et réussir socialement. Mais la réalité ne se décline pas de la même façon pour tout le monde. Nombreuses sont les personnes qui ne peuvent se reconnaître dans cet idéal, et restent les spectateurs passifs d'un monde qui les exclut. Nous pensons en particulier aux nombreux jeunes qui ne correspondent pas aux attentes des domaines de la formation ou de l'emploi. Le tiers des écoliers qui, pour de multiples raisons, se retrouve dans des situations précaires qui ont un accès difficile au monde professionnel; curieusement il a une vingtaine d'années ce sont précisément ces jeunes qui suivaient un apprentissage. Aujourd'hui le niveau d'exigence augmente et il devient compliqué de trouver un débouché alors que l'on est au bénéfice d'une formation minimale. Des structures sont donc mises en place pour pallier ce constat : les classes de perfectionnement scolaire, les semos (semestres de motivation), autant de mesures pour essayer de trouver une alternative au déficit de perspectives et aux risques de marginalisation.

La morosité du contexte économique, les économies prévues dans les domaines de la formation, du social et du médical contribuent à engendrer un sentiment de précarité. Aujourd'hui les problèmes sociaux se posent avec de plus en plus d'insistance, face à une population en augmentation constante et, dans le

même temps, les ressources disponibles diminuent. Sans doute que les économies effectuées aujourd'hui seront reportées dans la facture de demain.

Les études le démontrent: il y a plus de risque à développer un problème en lien avec une consommation problématique lorsque l'on ne se sent pas socialement soutenu. Et dans notre société, le travail et l'intégration professionnelle sont la pierre angulaire de notre système. Par ailleurs, ces difficultés ne sont pas que l'apanage des jeunes, et de nombreux adultes sont eux aussi confrontés à la même réalité: difficultés d'intégration, perte d'emploi, et cohorte des problèmes accompagnant ces situations.

On ne peut penser qu'en termes de réparation, il semble aussi indispensable de pouvoir anticiper et de proposer des mesures politiques réalistes et pragmatiques pour faire face à ces nouveaux défis comme par exemple:

- La prise en charge précoce des jeunes en rupture
- Le développement de places d'apprentissages
- L'amélioration de la prise en charge scolaire des élèves en difficulté
- Des programmes de prévention ciblés qui prennent en compte la diversité des modes de consommations: consommation problématique de cannabis – abusive de médicament – compulsive de cocaïne
- Le soutien à des organismes de prévention spécifique actifs en milieu festif comme Prevtech [www.prevtech.ch](http://www.prevtech.ch)
- Le développement de programmes de prévention et de prises

en charge qui prennent en compte les spécificités des femmes

- La création d'un local de consommation
- Ce ne sont que quelques exem-

ples de réalisation qui existent et qu'il est impératif de soutenir, ou de nouveaux projets qui semblent indispensables de développer aujourd'hui dans le contexte qui est le nôtre.



infos réseau

- Vous trouverez une présentation du projet lausannois **Départ** (Dépistage, Evaluation, Parrainage d'Adolescents à risque de toxicomanie) sur le site de l'Unité Multidisciplinaire de Santé des Adolescents: [www.umsa.ch](http://www.umsa.ch)

- L'enquête menée par l'ISPA, **La santé des adolescents à l'image de la société**, montre l'évolution de la santé des ados suisses.

- Les publications récentes de l'ISPA sont à consulter et à commander sur [www.sfa-isp.ch/Librairie/librairie.htm](http://www.sfa-isp.ch/Librairie/librairie.htm) ou au 021 3212935 (librairie ISPA):

- **Le Cannabis, état des lieux en Suisse**, 2004

- **Chiffres & données sur l'alcool et les autres drogues**, 2004

Ces publications récentes de l'ISPA sont à consulter et à commander sur [www.sfa-isp.ch](http://www.sfa-isp.ch) ou au 021 3212935 (librairie ISPA).

## Formation

→ 25 janvier 2005

**Sexualité, procréation et toxicodépendance**

→ 5 matinées de janvier à avril 2005

**Travailler avec les émotions dans le suivi de l'utilisateur: approche par l'analyse transactionnelle et la théorie de l'attachement**

→ 22 février 2005

**Face à la psychose dans l'accueil des personnes dépendantes**

Pour ces trois formations, rens. GREAT/ARIA 024 4263434.

→ 30.06.05 au 02.07.05

**3<sup>ème</sup> Conférence Latine de réduction des risques liés aux usages de drogues**

Barcelone.

Org. Groupe igia, [www.clat3.org](http://www.clat3.org)



zoom sur le net

## Impressum

REL'IER:  
Relais Information et Réseau  
Rue Enning 1  
1003 Lausanne  
Tél. + fax: 021 323 6058  
[www.infoset.ch/inst/relier](http://www.infoset.ch/inst/relier)  
e-mail: [relier@relais.ch](mailto:relier@relais.ch)

Responsable de la publication: Valérie Dupertuis  
Graphisme: Fabio Favini

Zoom est financé par la Ville de Lausanne

↳ Le tout nouveau site de l'**Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive** de Lausanne est consultable à l'adresse: [www.iumsp.ch](http://www.iumsp.ch)

↳ Les Centres d'aide et de prévention de la **Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT)** ont réactualisé leur site: [www.lvt.ch](http://www.lvt.ch)